

représenté par Monsieur Demalessy (1), commandant de la ville, MM. Delavallée et Loury, gouverneurs attournez (2), se rendirent en cérémonie dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Corneille, précédés des tambours, des flûtes, des violons et des hautbois. Le peuple et le bourgeois avoit déjà remply le haut et la nef de l'église, et sembloit n'avoir interrompu ses préparatifs extérieurs que pour se réunir au cri public de l'action de grâces qu'on rendoit au Roy des Rois pour la convalescence de nostre monarque Louis le Bien-Aimé. On chanta le *Te Deum* au bruit de plusieurs décharges de canons, auquel se joignit bientôt le son des cloches.

Après cette auguste cérémonie, le commandant de la place, accompagné du Corps de Ville et devancé par toute la symphonie, se rendit sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où ils mirent le feu à un Bûcher préparé. Les cris de joye et d'allégresse, d'acclamations et de *Vive le Roy*, commencèrent à se faire entendre au milieu de plusieurs descharges de canon et de mousqueterie. On fit imprimer et distribuer dans toute la ville au nom des gouverneurs attournez, des billets pour inviter les

Crin, conseiller du roi, prévost des prévostés royales de Margny et Thourotte, establies en ladite ville, Charles-Marie Coustant, conseiller du roi et son procureur aux bailliage et prévostés royales dudit Compiègne.

(1) Le commandant de la ville était, d'après les notes et recherches de notre collègue le colonel de Brécourt, Corneille-Richard de Gaya, seigneur de la Salle, Major-commandant. M. de Maleyssie était Lieutenant de Roi.

(2) Les gouverneurs attournez étaient Antoine-Claude de la Vallée, conseiller du roi, Lieutenant général au Bailliage, gouverneur attourné en 1743, administrateur de l'hôpital général, grand-père de Louise-Thérèse de la Vallée de Calfeu, mariée à Louis Coustant de Jouy, Avocat du roi au bailliage, frère de Dom François, et Nicolas Loury.

Il est à remarquer que la relation ne mentionne pas le Maire et que les invitations sont faites au nom de deux gouverneurs attournés.

Cependant une transaction du 16 oct. 1703 (F. Dirmant) mentionne le maire et les trois gouverneurs attournez qui étaient alors en fonctions: François Esmangart, seigneur de Beauval, avocat au parlement, conseiller du roi et maire perpétuel; et Jean Esmangart, seigneur de Bournonville, conseiller du roi, président au grenier à sel et lieutenant de la maîtrise des eaux et forêts de Compiègne; Philippe Béra, conseiller du roi, assesseur en l'élection; Jérôme Demor, notaire royal, gouverneurs attournés.